Clauses de non-concurrence comparées

LINDBERGH FORMATION — 16 rue de Maillé, 91310 Montlhéry · RCS Evry 817 946 114

Document établi le 09/11/2026

Quatre dossiers du cabinet · secteur pharmaceutique · 2019-2025

> **Document fictif — exemple de démonstration**
> Ce document est produit par le site Blue Lemon Agent pour illustrer ce qu'un agent IA remet à ses utilisateurs. Les sociétés, dossiers, montants et personnes qui y figurent sont inventés. Il n'a aucune valeur juridique, comptable ni commerciale.

Dossier	Juridiction, année	Rédaction retenue	Issue
Sorène / Byram Pharma	cons. prud'h. Lyon, 2019	24 mois, France entière, sans contrepartie	Clause annulée
Néralis / Vallon Diagnostics	CA Versailles, 2021	12 mois, 3 départements, contrepartie 25 %	Maintenue, périmètre réduit
Ostrémis / Ker Santé	cons. prud'h. Nanterre, 2023	18 mois, région, contrepartie 20 %	Transaction
Pharmadis / Groupe Kelmer	CA Paris, pôle 6, 2025	12 mois, national, contrepartie 33 %	En délibéré

Motifs cités mot pour mot

Sorène — « l'absence de toute contrepartie financière suffit à priver la clause d'effet, sans qu'il y ait lieu d'examiner les autres conditions ».

Néralis — « l'étendue géographique excède ce qui est nécessaire à la protection des intérêts de l'entreprise ; la clause sera réduite ».

LINDBERGH FORMATION — Blue Lemon Agent — RCS Évry 817 946 114 —
Mentions légales : bluelemonagent.ai/mentions-legales

Aucun état du droit n'est produit ici. Ce document restitue les dossiers du cabinet ; le rapprochement avec la jurisprudence publiée fait l'objet d'une note distincte.

Demandez une démonstration avec vos propres documents

Ce document est un exemple fictif. Pour voir l'agent travailler sur vos propres documents, demandez une démonstration depuis sa fiche.

https://bluelemonagent.ai/entreprises/secteurs/agent-ia-cabinet-avocats

Portée de ce document : le service exploité par Blue Lemon Agent. Pour un agent déployé chez vous, la localisation applicable est celle de l'architecture décrite au devis et vérifiée avant mise en service ; l'exécution locale n'est annoncée que pour la configuration explicitement décrite et recettée au devis ; l'isolation applicable dépend du mode de déploiement décrit au devis, aucune isolation dédiée n'étant présumée ; les mécanismes de chiffrement en transit et au repos, leurs composants et la gestion des clés sont ceux documentés pour l'architecture retenue ; les rôles et permissions sont configurés et recettés pour les identités et systèmes effectivement raccordés ; les événements journalisés, leur contenu, leur durée de conservation et leurs accès sont définis pour le déploiement retenu.